

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.	Numéro de permis 2015401	Date d'inspection Le 11 mai 2023	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	13 janv. 2023	11 mai 2023
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	13 janv. 2023	11 mai 2023

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le ratio enfant-éducatrice/éducateur. -Les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit. -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les certificats de formation et diplômes, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. <p>Au moment de l'inspection de surveillance, l'arrivée du parc, le lavage des mains, la lecture d'un compte, le diner et la préparation pour le dodo/repos ont été des moments observés.</p>

original signé par
Paula Morin

Le 11 mai 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Renay Martin-Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 mai 2023

Date